



Avec Homiris Pro, vous êtes entre les meilleures mains.

En Belgique, il se produit près de 9 350 cambriolages de locaux professionnels par an, soit un cambriolage plus de 26 cambriolages par jour⁽¹⁾.

Avec Homiris, vous êtes entre les meilleures mains. En souscrivant l'une de nos formules, vous bénéficiez d'un système d'alarme haut de gamme et télésurveillé, vous protégez vos locaux des cambriolages et des risques d'agression.



Ce service est opéré par EPS qui protège au quotidien plus de 700 000 habitations et locaux professionnels. Ses procédures sécuritaires sont le résultat de 40 ans d'expérience.

Avec Homiris, vous êtes entre les meilleures mains

› Protège des cambriolages

Votre système d'alarme connecté est relié à un centre de surveillance 24H/24 qui veille à distance sur vos locaux et réagit en moins de 30 secondes⁽²⁾ en cas d'alarme. Un agent de gardiennage intervient sur place et la Police est alertée⁽³⁾.

› Protège des risques d'agression

L'appui sur le bouton d'alerte télésurveillé, la touche alerte du clavier ou d'une télécommande prévient le centre de surveillance qui informe la Police⁽³⁾.

Une alarme connectée, performante et évolutive

Les équipements sans fil mis à disposition par Homiris sont conçus par nos équipes afin de vous assurer une totale compatibilité avec les services proposés.

L'équipement principal se compose d'une centrale d'alarme connectée via Internet et GSM, de détecteurs adaptés à vos besoins et à la configuration des lieux, d'une puissante sirène permettant de dissuader l'intrus et d'organes de commandes : 1 clavier et 1 bouton d'alerte ou 1 télécommande.

› Des détecteurs d'intrusion avec prise de photos⁽⁴⁾

En cas d'alarme, les photos sont transmises au centre de surveillance et analysées par un opérateur. Elles permettent d'identifier l'origine de l'alarme et d'informer plus rapidement la Police⁽³⁾. Vous pouvez également les consulter directement via l'application mobile⁽⁵⁾. Il existe également des détecteurs de mouvement sans la fonction « photo ».

› Protection Multi-Zones

Cette solution permet de créer et de protéger de façon indépendante jusqu'à 4 zones distinctes au sein de vos locaux. Protégez par exemple une réserve alors que vous vous trouvez en boutique. Vous pouvez également restreindre l'accès à certaines zones aux collaborateurs de votre choix.

› Installation et mise en service clé en main : 150 € HTVA

Un technicien-conseil se déplace dans vos locaux, réalise le diagnostic sécuritaire des lieux et installe le système d'alarme, sans travaux importants. Il forme les utilisateurs présents à son utilisation.



› La télécommande biométrique

La télécommande biométrique permet de piloter votre système d'alarme et vous apporte une sécurité renforcée lors de la mise à l'arrêt grâce à l'authentification par empreinte digitale⁽⁶⁾.



Un abonnement tout compris, Matériel et maintenance inclus

Le tarif de votre abonnement inclut la mise à disposition de votre système d'alarme, la vérification à distance de son bon fonctionnement et sa maintenance (pièces, y compris le remplacement des piles, main-d'œuvre et déplacements).

La garantie

« satisfait ou remboursé »⁽⁷⁾

Vous avez 1 mois pour découvrir votre système d'alarme télésurveillé à compter de son installation.

2 formules pour un maximum de liberté

Avec **HOMIRIS COMFORT PRO** : Vous êtes informé. Vous agissez.

Avec **HOMIRIS SERENITY PRO** : Nous analysons.

Nous nous occupons de tout.

Pilotez votre système d'alarme à distance

› Depuis votre application mobile Homiris⁽⁵⁾ ou votre espace abonné myeps.com

Où que vous soyez, votre espace abonné et votre application mobile vous permettent de gérer et piloter à distance, en toute sécurité, votre système d'alarme télésurveillé :

- mise en marche ou à l'arrêt à distance⁽⁸⁾,
- suivi à distance des alarmes en cours, consultation du journal des événements, visualisation des photos prises par les détecteurs de mouvement, suivi de la température de vos locaux, ...



› Service de notifications Signô

Recevez une notification sur votre téléphone mobile ou par e-mail en cas de mise en marche et/ou à l'arrêt de votre système d'alarme (par exemple lors de l'ouverture du magasin par un collaborateur), de dépassement de température dans vos locaux, de coupure secteur...

Vos locaux sont protégés :
un centre de surveillance veille 24h/24,
tous les jours de l'année.



Avec Homiris, vous êtes entre les meilleures mains.



ISO 9001

Une exigence de qualité au quotidien

Pour la satisfaction de nos abonnés et l'amélioration continue de notre prestation de services, EPS est certifiée ISO 9001:2015.



Partenaires d'EPS

EPS s'est associé à G4S et à SERIS, acteurs en solutions de sécurité en Belgique, pour bénéficier de leurs expertises en matière d'intervention et de gardiennage.



(1) Police Fédérale, Statistiques de criminalité 2024. (2) Délai moyen constaté en 2025 sur les alarmes intrusion, agression et fumée. (3) Appel de la Police et envoi d'un agent de gardiennage selon formule et après levée de doute conformément à la réglementation. (4) Dans la limite de 5 détecteurs « photo » par installation. (5) Disponible sur vos plateformes de téléchargement habituelles, sous réserve de compatibilité. (6) Pour plus d'informations à propos de la sécurisation de vos données, consultez notre Charte de Confidentialité sur notre site Internet. (7) Remboursement des sommes engagées et renvoi du matériel pris en charge. (8) La mise à l'arrêt à distance par application mobile requiert un téléphone compatible équipé de l'identification par empreinte digitale ou reconnaissance faciale.

► **Les formules
d'abonnement**

**HOMIRIS
COMFORT PRO**

**Vous êtes informé.
Vous agissez.**

**HOMIRIS
SERENITY PRO**

**Nous analysons.
Nous nous occupons de tout.**

Équipement

- Mise à disposition d'un système d'alarme connecté :
 - 1 centrale d'alarme connectée via Internet et GSM,
 - 3 détecteurs d'intrusion⁽¹⁾,
 - 1 sirène intérieure indépendante,
 - 1 clavier,
 - 1 bouton d'alerte ou 1 télécommande standard.



- Vérification à distance et maintenance sur place : pièces, dont remplacement des piles, main-d'œuvre et déplacements



Détection d'intrusion

- Télésurveillance 24h/24 et 7j/7 du local professionnel par le centre de surveillance



- Détection d'intrusion avec prise de photos (si fonction souhaitée), appel de contrôle et information immédiate en cas d'alarme



Photos transmises à l'abonné



Photos transmises au centre de surveillance et à l'abonné

- Analyse de la situation par un opérateur du centre de surveillance



- Intervention sur place d'un agent de gardiennage si nécessaire⁽²⁾



- Information de la Police, si nécessaire⁽²⁾



- Si nécessaire, organisation des mesures de sauvegarde⁽³⁾ en votre absence : gardiennage ou sécurisation des issues



Détection de risques incendie⁽⁴⁾

- Mise à disposition et maintenance du Détecteur de Fumée Télésurveillé⁽⁵⁾

EN OPTION
(voir au verso)

EN OPTION
(voir au verso)

Services connectés

- Pilotage à distance de votre système d'alarme grâce à l'application mobile⁽⁶⁾ et à l'espace abonné



- Service de notifications Signô



À partir de :

39,50 €⁽⁷⁾ HTVA/par mois

À partir de :

48,50 €⁽⁷⁾ HTVA/par mois

(1) Selon vos besoins : détecteurs d'ouverture ou détecteur de mouvement (équipés ou non de la fonction photo et pouvant s'adapter à la présence d'un animal domestique).
 (2) Appel de la Police et envoi d'un agent de gardiennage selon formule et après levée de doute conformément à la réglementation. (3) Frais facturés par EPS et habituellement pris en charge dans le cadre de votre assurance. (4) Par détection de fumée. (5) Selon la région dans laquelle vos locaux sont situés, l'installation d'au moins un détecteur de fumée peut être obligatoire. Selon la réglementation applicable à votre activité et vos locaux, ce détecteur de fumée peut ne pas être suffisant pour répondre à vos obligations de sécurité incendie. Renseignez-vous auprès des autorités compétentes. (6) Disponible sur vos plateformes de téléchargement habituelles, sous réserve de compatibilité. (7) Tarif HTVA «à partir de» pour un équipement de base, hors extensions, hors options et hors frais d'installation et de mise en service de 150 € HTVA.

› L'installation et la mise en service (tarif HTVA)

Un technicien-conseil se déplace sur le site à protéger, réalise le diagnostic sécurité des lieux et installe le système d'alarme sans travaux importants. Il le met en service, le raccorde au centre de surveillance et forme les utilisateurs présents à son utilisation.

150,00 €

› Transmission GSM

Ce service permet de doubler votre connexion principale (Internet DSL/câble/fibre) avec le centre de surveillance. Ce service utilise le réseau de téléphonie mobile et peut ainsi prendre le relais en cas de coupure d'électricité ou de la liaison internet.

Ce service comprend l'abonnement GSM ainsi que les communications.

inclus

› Les extensions télésurveillées (tarif HTVA mensuel)

	Le bouton d'alerte ou la télécommande standard	1,50 €
	la télécommande biométrique⁽⁸⁾	3,00 €
	Le clavier	3,00 €
	Le détecteur d'ouverture	1,50 €
	Le détecteur de mouvement (équipé ou non de la fonction prise de photos ⁽⁹⁾)	3,00 €
	Le détecteur de fumée⁽⁴⁾	3,00 €
	La sirène intérieure	3,00 €
	La sirène extérieure avec flash	4,50 €
	La sonde inondation	3,00 €

› Les autres services (tarif HTVA)

Tests de bon fonctionnement

■ Vérification périodique de la bonne transmission des informations au centre de surveillance.	inclus
■ Télédiagnostic, télémaintenance et information de l'abonné en cas de dysfonctionnement.	inclus

Interventions techniques

■ Intervention de maintenance dans le cadre du service.	inclus
■ Entretien annuel par un technicien-conseil (L'accompagnement à distance par notre service technique peut être réalisé sans frais).	99,00 € / intervention
■ Intervention à la demande de l'abonné non liée à la maintenance de l'équipement (travaux, rénovation intérieure, extension de la configuration, ...).	79,00 € / intervention
■ Frais de démontage de l'équipement.	150,00 €

Interventions sécuritaires en formule HOMIRIS SERENITY PRO

■ Intervention d'un agent de gardiennage sur place si nécessaire.	inclus
■ En cas de déplacements répétitifs dus à un mauvais usage ou au non-respect des consignes d'utilisation.	89,90 € / intervention

Mesures de sauvegarde en formule HOMIRIS SERENITY PRO

Les frais de gardiennage ou de sécurisation des issues endommagées, engagés en cas d'effraction, sont facturés par EPS et généralement couverts par l'assureur.

■ L'heure de gardiennage (toute heure entamée est due).	33,00 €
---	---------

(8) Pour plus d'informations à propos de la sécurisation de vos données, consultez notre Charte de Confidentialité sur notre site Internet. (9) Dans la limite de 5 détecteurs "photo" par installation.

HOMIRIS est un service opéré par Euro Protection Surveillance SA - Société Anonyme au capital de 6.000.000 euros - RPM BRUXELLES - TVA BE 0679 698 103 - Boulevard International 55D, 1070 BRUXELLES - Autorisations d'exercer en tant qu'entreprise de systèmes d'alarme et de systèmes caméras délivrées par le Ministre de l'Intérieur conformément à la loi du 2 octobre 2017 réglementant la sécurité privée et particulière.

Services proposés aux professionnels sous réserve des conditions et limites figurant dans les Conditions Générales. Engagement minimum 12 mois - Photos non contractuelles, le téléphone ne fait pas partie de l'équipement, matériel de marque BIRDIE - Tarif HTVA au 01/07/2026 - Crédits photos © Adobe Stock.

